

CONSEIL DE GESTION DU FONDS VERT

ÉTUDE DES CRÉDITS  
2018-2019

RENSEIGNEMENTS  
GÉNÉRAUX

Avril 2018

**TABLE DES MATIÈRES**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 2018-2019**

<b>A</b>	<b>Question</b>
Abonnements	27
Accès à l'information	32
<b>B</b>	
Baux du Ministère	17
Billets de saison, loges, club privé	28
<b>C</b>	
Cabinet – Adjoint parlementaire	33
Cabinet – Budget discrétionnaire	20
Cabinet – Contrats octroyés	10
Cabinet – Coûts d'aménagement des locaux	18
Cabinet – Dépenses (photocopies, portable, mobilier, etc.)	13
Cabinet – Effectifs	19
Cabinet – Tournées ministérielles	31
Cabinet – Voyages en avion ou hélicoptère	2
Comités du Conseil exécutif, du ministère ou des organismes	45
Conférences de presse	4
Consultants externes – nombre	11
Contrats – Appels d'offres publics	9
Contrats – Article 17 de la LCOP – Autorisation du sous-ministre	8
Contrats – Article 17 de la LCOP – Délégation du dirigeant	58
Contrats octroyés	7
Contrats de services juridiques	57
Cotisations et associations professionnelles	65
Coût de reconduction des programmes existants	47
Cran d'arrêt	48
Crédits périmés et gels de crédits	36
<b>D</b>	
Développement durable – Stratégie gouvernementale	63
<b>E</b>	
Ententes de confidentialité – Projets de loi, politiques, stratégies	46
Entités administratives créées, fusionnées, scindées et/ou abolies	34
<b>F</b>	
Formation en communication – Ministère	5
Formation en communication – Personnel politique	6
Fonds vert – Aides financières accordées	54
Fonds des ressources naturelles – Aides financières accordées	55
Fonds du Plan Nord – Aides financières accordées	56
<b>G</b>	
Gouvernement fédéral – Sommes reçues	39
Gouvernement fédéral – Liste des ententes	35
<b>I</b>	
Informatique – Projets de développement	12
Informatique - Dépenses	59
<b>M</b>	
Masse salariale et indemnités de retraite	60
<b>N</b>	
Nominations de mandataires, négociateurs, médiateurs, etc.	30
Nouvelles initiatives ou majoration à un programme existant	49
<b>P</b>	
Plan de réduction des dépenses	38
Plan de réduction des effectifs (2%, chantier, bonis aux cadres)	62
Plan Nord – Budget	51
Plan Nord – ETC	50
Publicité – Dépenses	3

**R**

Rapports produits par le ministère ou commandés à un organisme	64
Ressources humaines – Absentéisme	61
Ressources humaines – Augmentations de salaire	42
Ressources humaines – Bonis pour rendement et études	40
Ressources humaines – Départs à la retraite	16
Ressources humaines – Effectifs, maladies, vacances, heures supplémentaires	15
Ressources humaines – Effectifs en évaluation des programmes	66
Ressources humaines – Effectifs par catégories d'emploi	25
Ressources humaines – Occasionnels mis à pied ou non renouvelé	23
Ressources humaines – Personnel affecté à des organismes parapublics	26
Ressources humaines – Personnel déplacé suite à un remaniement ministériel	44
Ressources humaines – Personnel en disponibilité	22
Ressources humaines – Personnel hors structure	21
Ressources humaines – Personnel sans fonction avec salaire	43
Ressources humaines – Postes abolis	24
Ressources humaines – Primes de départ	41

**S**

Site Internet	29
Stratégie maritime – ETC	52
Stratégie maritime – Budget	53

**T**

Tarifification – Revenus autonomes	37
Téléphonie – Cabinet et Ministère	14

**V**

Visites – Relations internationales	67
Voyages hors Québec	1

**Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2017-2018 :**

---

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué par le personnel du Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) en 2017-2018.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du CGFV en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18) :  
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/diffusion-information.htm>

**Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2017-2018:**

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

---

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par la présidente-directrice générale du Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) en 2017-2018.

À noter qu'en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17), l'information relative à cette question est diffusée sur une base trimestrielle sur le site Internet du CGFV :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/diffusion-information.htm>

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2017-2018, et les prévisions pour 2018-2019
  - b) les noms des firmes de publicité retenues;
  - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
  - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
  - e) le but visé par chaque dépense;
  - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
  - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
- 

Aucunes dépenses en publicité, en articles promotionnels et en commandites n'ont été faites par le Conseil de gestion du Fond vert en 2017-2018.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Par ailleurs, à noter qu'en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17), l'information relative à cette question est diffusée sur une base trimestrielle sur le site Internet du CGFV :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/diffusion-information.htm>

#### QUESTION GÉNÉRALE N° 4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe:

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

---

Aucunes dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements n'ont été effectuées par le Conseil de gestion du Fonds vert en 2017-2018.

La liste des dépenses en formation de communication :

**Organisée par le ministère ou l'organisme :**

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

**Organisée par un professionnel ou une firme externe :**

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

FORMATION	NOM DU FOURNISSEUR	COÛTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Être plus stratégique dans vos rédactions	Centre de Leadership et de Développement des compétences	295,00 \$	1

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du CGFV en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4 paragraphes 22 et 23**) :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/diffusion-information.htm>

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

---

Aucune formation de communication pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés n'a été organisée par le Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) pour l'année 2017-2018.

À noter que l'information demandée en réponse à cette question est publiée dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du CGFV en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphes 22 et 23**) :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/diffusion-information.htm>

## QUESTION GÉNÉRALE N° 7

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2017-2018, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

---

Mode d'octroi du contrat	A) Nom du fournisseur	C) Objet du contrat	E) Coût total du contrat
Contrat de gré à gré	Lord, Lynn	Rédaction de descriptions d'emploi et services de ressources humaines	10 750 \$
Contrat de gré à gré	Lavery, De Billy S.E.N.C.R.L	Services juridiques	19 205,20 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/> .

## QUESTION GÉNÉRALE N° 8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

---

Aucun contrat octroyé par le Conseil de gestion du Fonds vert n'a fait l'objet de coûts additionnels et par conséquent d'une autorisation du dirigeant, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

À noter que ce type d'information serait toutefois disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
  - b) la grille d'évaluation des soumissions;
  - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
  - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
  - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
- 

Aucun appel d'offres public n'a été publié par le Conseil de gestion du Fonds vert.

À noter que ces informations seraient disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> à l'exception des réponses aux sous-questions b) et c) qui semblent non pertinentes à l'exercice des crédits.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
  - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - c) le coût;
  - d) l'échéancier;
  - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
- 

Cette question ne concerne pas le Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 11

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018 :**

- a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;**
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);**
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;**
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;**
- e) une description de son mandat;**
- f) la date de début de son contrat;**
- g) la date prévue de fin de son contrat;**
- h) sa rémunération annuelle.**

---

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
- m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

---

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été octroyé par le Conseil de gestion du Fonds vert

Par ailleurs, à noter que l'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>, à l'exception des réponses aux sous-questions c), e), g), h), j) et k) qui semblent non pertinentes à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION GÉNÉRALE N° 13

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité de la ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- la photocopie	3087,76 \$
- le mobilier de bureau et l'ameublement	4 152,53 \$
- la décoration et l'embellissement	0 \$
- les distributeurs d'eau de source	0 \$
- le remboursement des frais de transport	3 612,87 \$
- le remboursement des frais d'hébergement et de repas	2 936,81 \$
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 \$
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i. au Québec ii. à l'extérieur du Québec	i. 1 969,54 \$ ii. 0 \$

Données au 21 mars 2018

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau de la sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

---

**Le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés**

- 6

**Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPAD ou autres)**

- 1 iPad

**Le nombre de téléavertisseurs utilisés**

- 0

**Les coûts d'acquisition des appareils**

- 0 \$

**Le coût d'utilisation des appareils**

- 2 505,84 \$

**Le coût des contrats téléphoniques**

- Le coût des contrats est inclus dans les frais d'utilisation des appareils

**Le nom des fournisseurs**

- CSPQ pour l'acquisition
- Rogers, Telus et Bell pour le service

**Les ordinateurs portables**

- 4 portables

**Le coût des frais d'itinérance**

- 0,75 \$

**Les coûts de résiliation**

- 0 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du MDDELCC et du CGFV (pour les données à partir de septembre) en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25) :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/accesprotect/frais-divers/index.htm#bail>

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/diffusion-information.htm>

Données au 21 mars 2018

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus et moins de 35 ans.

2017-2018 CATÉGORIE D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN		PERSONNEL FÉMININ		TOTAL DE L'EFFECTIF				PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	COMMUNAUTÉS CULTURELLES
	Groupe d'âge		Groupe d'âge		Groupe d'âge		Nbre Total	% effectif total				
	-35	35 +	-35	35 +	-35	35 +						
Cadres	0	0	0	2	0	2	2	20,0%				
Professionnels	0	0	4	2	4	2	6	60,0%				
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1	0	0	1	1	1	2	20,0%				
Ouvriers	0	0	0	0	0	0	0	0,0%				
<b>Sous-total au ministère</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>100,0%</b>				
<b>Total organisme</b>	<b>1</b>		<b>9</b>		<b>10</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>%</b>	<b>10,0%</b>		<b>90,0%</b>		<b>100,0%</b>				<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>

Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

---

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE DE JOURS POUR L'ANNÉE 2017-2018
Cadres	0,0
Professionnels	1,9
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	7,8
Ouvriers	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>9,8</b>

Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	MOINS DE 10 JOURS	10 À 50 JOURS	50 À 100 JOURS	PLUS DE 100 JOURS
Cadres	1	1	0	0
Autres	0	0	0	0
Professionnels	1	3	1	1
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1	0	1	0
Ouvriers	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Données au 28 février 2018

QUESTION GÉNÉRALE N° 15 E

Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.)

-le coût moyen par employé, selon la classe de travail

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE D'HEURES POUR L'ANNÉE 2017-2018
<b>Heures supplémentaires totales</b>	
Professionnels	9,00
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	0,00
Ouvriers	0,00
Cadres*	0,00
<b>Total</b>	<b>9,00</b>
<b>Heures supplémentaires compensées</b>	
Professionnels	9,00
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	0,00
Ouvriers	0,00
Cadres	0,00
<b>Total</b>	<b>9,00</b>
<b>Heures supplémentaires payées</b>	
Professionnels	0,00
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	0,00
Ouvriers	0,00
Cadres	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

Données en date du 28 février 2018

Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel

CATÉGORIE D'EMPLOI	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Cadres									4,00			
Autres												
Professionnels									3,00	3,00		
Personnels de bureau, techniciens et assimilés			1,13	10,13	4,50				5,38	4,50		5,50
Ouvriers												
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,13</b>	<b>10,13</b>	<b>4,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12,38</b>	<b>7,50</b>	<b>0,00</b>	<b>5,50</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>41,1</b>											

QUESTION GÉNÉRALE N° 15 G

Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	MOINS DE 10 JOURS*	10 À 50 JOURS	50 À 100 JOURS	PLUS DE 100 JOURS
Cadres	1	0	1	0
Autres	0	0	0	0
Professionnels	4	2	0	0
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	2	0	0	0
Ouvriers	0	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Données au 28 février 2018

**QUESTION GÉNÉRALE N° 15 H**

**Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.**

---

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.**

---

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

TERRITOIRE DE TRAVAIL	ANNÉE 2017-2018				
	CADRES	PROFESSIONNELS	PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	OUVRIERS	TOTAL
CENTRAL	2	6	2	0	10
RÉGIONS	0	0	0	0	0
<b>TOTAL — CGFV</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

Données en date du 28 février 2018

L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS	
	EXPERT (Majoration de 10 %)	ÉMÉRITE (Majoration de 15 %)
Professionnels	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

---

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS
---	---
TOTAL	0

Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principale de direction et chacune des régions).

TERRITOIRE DE TRAVAIL	ANNÉE 2017-2018				
	<i>CADRES</i>	<i>PROFESSIONNELS</i>	<i>PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS</i>	<i>OUVRIERS</i>	<i>TOTAL</i>
<b>CENTRAL</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>RÉGIONS</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	0
<b>Nombre de postes vacants</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL — CGFV</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

**QUESTION GÉNÉRALE N° 15 N**

**Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 15 O**

**Le nombre d'employés permanents et temporaires.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 15 P**

**Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 15 Q

**Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2017-2018 et les cinq années précédentes.**

---

Aucun poste n'a été aboli en 2017-2018 ainsi que pour les cinq années précédentes puisque le Conseil de gestion du Fonds vert a été créé en avril 2017.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 15 R**

**L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 16

Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2016-2017 et en 2017-2018, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

a) Nombre de départs à la retraite en en 2016-2017 et en 2017-2018, incluant le total et la ventilation des indemnités versées	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor
b) Diminution du nombre de postes autorisés au 1 <sup>er</sup> avril 2018	Aucune
c) Nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées	Veillez vous référer à la réponse de la question 16 a) des renseignements généraux
d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats	Aucun

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2017-2018 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE LOCATION (m <sup>2</sup> )	COÛT ANNUEL (voir note 1)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS	FIN DU BAIL	PROPRIÉTAIRE
675, Boul. René-Lévesque Est, Québec, 1 <sup>er</sup> étage, bureau 1.400	549 m <sup>2</sup>	113 090,88 \$	4 152,53 \$	Propriété SQI	Société québécoise des infrastructures

Note 1: coût payé entre le 1 avril 2017 et le 31 mars 2018

## QUESTION GÉNÉRALE N° 18

**Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2017-2018, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :**

- a) le ou les dates des travaux;**
  - b) les coûts;**
  - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.**
- 

Voir réponse à la question 17.

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2017-2018, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question.

Liste des sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
  - b) la circonscription électorale;
  - c) le montant attribué;
  - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
- 

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question.

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
  - b) le poste occupé;
  - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
  - e) la date de l'assignation hors structure;
  - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- 

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question.

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
  - b) le salaire;
  - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
  - d) la date de la mise en disponibilité;
  - e) les prévisions pour 2018-2019.
- 

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 23

**Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2017-2018, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :**

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires);**
  - b) prévisions pour 2018-2019;**
  - c) par catégorie d'âge.**
- 

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 24

**Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.**

---

Aucun poste n'a été aboli au Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 25

**Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par mission.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il n'a pas de bureaux régionaux.

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il n'a pas de personnel rémunéré par le ministère.

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2017-2018, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

---

Aucun abonnement n'a été déboursé par le Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 28

**Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.**

---

Aucune somme n'a été déboursée par le Conseil de gestion du Fonds vert.

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
  - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
  - c) les coûts de construction du site;
  - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
  - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
  - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
  - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
  - h) le responsable du contenu sur le site.
- 

**SITE INFORMATIONNEL DU CONSEIL DE GESTION DU FONDS VERT:**

**CONSEIL DE GESTION DU FONDS VERT (CGFV)**

([www.cgfv.gouv.qc.ca/](http://www.cgfv.gouv.qc.ca/))

Mise en ligne : 21 décembre 2017

**Conception :** La Direction des communications (DC) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

**Coûts de construction du site :** Par souci d'économie, le site a été construit par l'équipe Web de la DC, à même l'infrastructure du site Web du MDDELCC. Il s'agit donc d'un sous-domaine.

**Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour**

Hébergement : Compris dans le prix d'hébergement du site Web du MDDELCC, soit 708 \$ par année (CSPQ)

Mises à jour : équipe Web du MDDELCC

**Coûts de modernisation ou de refonte**

Sans objet.

**Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)**

Le nombre de visiteurs (hits) par jour, par semaine et par mois ne semble pas être pertinent à l'étude des crédits.

**Fréquence moyenne des mises à jour**

Les ajouts et mises à jour sont faits au fur et à mesure des besoins et des demandes. Les interventions sont donc quotidiennes et régulières.

**Responsable du contenu sur le site**

La présidente-directrice générale et membre du conseil d'administration du CGFV, M<sup>me</sup> Sylvie Chagnon.

Le 14 mars 2018

Sylvie Chagnon, présidente-directrice générale et membre du conseil d'administration du CGFV  
418 521-3824

**Nominations, pour 2017-2018, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:**

- a) la liste;**
  - b) le nom de la personne;**
  - c) les mandats de chacune de ces personnes;**
  - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;**
  - e) le résultat du travail effectué;**
  - f) les échéances prévues;**
  - g) les sommes impliquées.**
- 

Voir réponse à la question 7. Aucune nomination de mandataire, émissaire, négociateur, médiateur, commissaire, expert ou enquêteur n'a été effectuée par le Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 31

**Pour 2017-2018, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 32

**Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2016-2017 et 2017-2018 :**

- a) les coûts liés au traitement et réponses aux demandes d'accès;**
  - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;**
  - c) le nombre total de demandes reçues;**
  - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);**
  - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;**
  - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;**
  - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.**
- 

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2017-2018 du Conseil de gestion du Fonds vert.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 33**

**La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2017-2018 :**

- a) le coût (déplacements, etc.);**
  - b) le nombre de ressources affectées;**
  - c) le nombre de rencontres;**
  - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;**
  - e) l'objet;**
  - f) les dates.**
- 

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 34**

**Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 35

**La liste des ententes et leur nature, signées en 2017-2018 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 36

**Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question. Toutefois, à noter que la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 37

**L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2018-2019.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il n'offre aucun service tarifé aux citoyens.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 38**

**Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2017-2018 et les prévisions 2018-2019.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 39

**Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 40

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.**

---

Aucun boni ou prime au rendement n'a été accordé par le Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 41

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.**

---

Aucune prime de départ n'a été versée.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 42

**Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 43

**Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :**

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;**
  - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.**
- 

Il n'y a pas de cadre ou de dirigeant qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction au Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 44

**Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :**

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;**
  - b) fournir la liste des salaires versés**
- 

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 45

**La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.**

---

Aucun comité formé.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 46

**Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.**

---

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 47

**Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2017-2018 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 48**

**Liste des situations en 2017-2018 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 49

**Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question, puisqu'il ne gère pas de programmes.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 50**

**Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.**

---

Aucun fonctionnaire n'est affecté au Plan Nord au Conseil de gestion du Fonds vert. À noter que la réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 51

**Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question. À noter que la réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord

## QUESTION GÉNÉRALE N° 52

**Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question. À noter que la réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

## QUESTION GÉNÉRALE N° 53

**Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question. À noter que la réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

**QUESTION GÉNÉRALE N° 54**

**Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.**

---

Le MDDELCC répondra à cette question.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 55

**Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il ne gère pas de programme. À noter que la réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles).

## QUESTION GÉNÉRALE N° 56

**Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il ne gère pas de programmes. À noter que la réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 57**

**Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.**

---

Voir réponse à la question 7.

**Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.**

**Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.**

**Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :**

- a) le nombre d'autorisations;**
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);**
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;**
- d) le montant accordé;**
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;**
- f) les motifs de la demande;**
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats**

**Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.**

---

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>.

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
  - b) les grands dossiers en cours;
  - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
  - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
  - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
- 

**a) Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017-2018)**

- 20 675,52 \$

**b) Les grands dossiers en cours :**

- Il n'y a aucun grand dossier en cours pour le Conseil de gestion du Fonds vert. Par ailleurs, à noter que les informations seraient disponibles au tableau de bord : [www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca](http://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca)

**d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI**

- La réponse sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques**

- Veuillez vous référer à la réponse de la question 11.

**QUESTION GÉNÉRALE N° 60**

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :**

- a) la masse salariale;**
  - b) des indemnités de retraite, s'il y a lieu.**
- 

A) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

B) Aucune

## QUESTION GÉNÉRALE N° 61

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 62

**Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :**

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;**
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;**
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;**
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.**

**Fournir les prévisions pour 2018-2019.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 63

**Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2017-2018 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.**

---

L'information sera présentée au Rapport annuel 2017-2018 du Conseil de gestion du Fonds vert.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 64

**Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2016-2017 et 2017-2018 en indiquant pour chacun :**

- a) le sujet;**
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;**
- c) les coûts reliés à sa réalisation;**
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.**

**Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.**

---

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

---

DESCRIPTION	COÛTS
Barreau du Québec (1/2 année)	1 474,33 \$

Données au 31 mars 2018

## QUESTION GÉNÉRALE N° 66

**Pour chaque ministère et organisme public, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, les ressources affectées en évaluation des programmes en indiquant pour chacun :**

- a) les effectifs (en ETC), ventilés par catégorie d'emploi ;**
  - b) le budget total affecté au département ou à la direction responsable de l'évaluation des programmes, ainsi que le détail de son mandat ;**
  - c) le nombre et la liste des programmes faisant l'objet d'une évaluation ;**
  - d) le nombre et la liste des évaluations transmises au Secrétariat du Conseil du trésor.**
- 

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il ne gère pas de programme. Par ailleurs, notez que la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## QUESTION GÉNÉRALE N° 67

**Pour 2017-2018, la liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.**

---

Aucune rencontre d'accueil de ce type n'a été organisée par le Conseil de gestion du Fonds vert.

Par ailleurs, à noter que la réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

CONSEIL DE GESTION DU FONDS VERT

ÉTUDE DES CRÉDITS  
2018-2019

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Avril 2018

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

*Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle*

*Réponse du Conseil de gestion du Fonds vert*

### CGFV

Les questions suivantes **ont été répondues** :

13. Liste de tous les comités interministériels, comités directeurs, comités de suivi, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et autres comités ou groupes de travail auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2017-2018.
14. Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2017-2018. Ventiler par sous-ministériat et par organisme.
17. Fournir la ventilation de tous les contrats externes octroyés de gré à gré en 2017-2018 concernant la gouvernance du Fonds vert.

Liste de tous les comités interministériels, comités directeurs, comités de suivi, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et autres comités ou groupes de travail auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2017-2018. Indiquer, pour chacun :

- a) le(s) mandats(s);
  - b) la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
  - c) les rencontres tenues en 2017-2018;
  - d) les résultats détaillés des rencontres tenues en 2016-2017;
  - e) les rencontres prévues en 2018-2019 avec l'objet et l'échéancier.
- 

**Sous-comité mis en place dans le cadre des travaux sur l'élaboration du plan directeur de Transition énergétique Québec**

- a) Mandat : Coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et des mesures (toute clientèle) nécessaires à l'atteinte des cibles en matière énergétique déterminées par le gouvernement et en assurer le suivi.
- b) Membres : CGFV, TEQ, MERN, MAPAQ, MESI, MTMDDET, MDDELCC, MFQ, SCT, MAMOT, MESS, MSSS, MFFP, SHQ, RBQ, SQI et IQ.
- c) Rencontres tenues en 2017-2018 : 4 rencontres
- d) Résultats détaillés des rencontres tenues en 2016-2017 : N/A
- e) Rencontres prévues en 2018-2019 avec l'objet et l'échéancier : N/A

**Groupe de travail sur les mesures d'accompagnement de l'industrie dans le cadre du SPEDE**

- a) Mandat : Identifier et proposer des mesures d'accompagnement de l'industrie, pour l'appuyer dans sa transition énergétique, suite à la décision du Conseil des ministres du 30 août 2017 sur le SPEDE.
- b) Membres : Représentants du MFQ, MDDELCC, MERN, MESI, SPN, CGFV et TEQ.
- c) Rencontres tenues en 2017-2018 : 6 rencontres
- d) Résultats détaillés des rencontres tenues en 2016-2017 : N/A
- e) Rencontres prévues en 2018-2019 avec l'objet et l'échéancier : à ce jour, aucune rencontre n'est prévue pour 2018-2019

## QUESTION PARTICULIÈRE N° 14

Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2017-2018. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer pour chacun :

- a. L'objet des consultations
  - b. Le moyen utilisé
  - c. Les dates de rencontres
  - d. Les communautés et les personnes consultées
  - e. Les résultats des consultations
  - f. Les montants afférents
  - g. Les rencontres à venir au cours de l'exercice financier 2017-2018
- 

Aucune consultation auprès des Autochtones n'a été requise par le Conseil de gestion du Fonds vert.

Note : Il y a obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les Autochtones à la suite des arrêts Haïda et Taku River rendus par la Cour suprême du Canada. Ces consultations ont été effectuées selon le Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones.

## QUESTION PARTICULIÈRE N° 17

**Fournir la ventilation de tous les contrats externes octroyés de gré à gré en 2017-2018 concernant la gouvernance du Fonds vert. Préciser :**

- a. La date de conclusion du contrat;**
  - b. La date de fin du contrat;**
  - c. La description du contrat;**
  - d. Le nom du contractant;**
  - e. Le montant du contrat initial;**
  - f. Tout montant additionnel versé;**
  - g. La date de versement du montant additionnel.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 7 des renseignements généraux.

CONSEIL DE GESTION DU FONDS VERT

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS  
PARTICULIERS PAR LE DEUXIÈME GROUPE  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Avril 2018

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

*Demande de renseignements particuliers du  
deuxième groupe de l'Opposition officielle*

*Réponses du Conseil de gestion du Fonds vert*

### CGFV

Les questions suivantes **ont été répondues** :

1. Liste des employés, liste des personnes qui ont été nommées ou renouvelées et frais de déplacement, voyage et représentation
2. Liste des formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés
3. Liste des sommes dépensées pour l'informatique et les technologies de l'information
4. Liste de tous les comités interministériels
5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels
6. Détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses et ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire
7. Liste et copie de tous les sondages effectués
8. Liste et copie de tous les avis, juridiques ou autres, commandés en 2017-2018
9. Liste de tous les frais de traduction et de documents traduits
10. Liste des mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers
11. Liste de tous les concours et tirages réalisés, les prix remis, l'objectif visé et la liste des concours qui ont pris fin
12. Liste des campagnes de publicité et de sensibilisation pour 2017-2018
13. Liste des programmes de financement ou de subventions et le montant global attiré au programme pour 2017-2018.
14. Nombre d'employés affectés aux communications et/ou affaires publiques
15. Nombre d'ETC affectés et les couts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires
16. Ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2017-2018, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer
18. Liste des consultations menées auprès des communautés autochtones
58. Nombre d'effectifs (ETC) attiré à la gestion du Fonds vert en 2017-2018, avec la masse salariale totale

59. Liste des contrats avec des entreprises et/ou des consultants externes en lien avec la gestion ou relatif à des travaux de recherche ou d'analyse concernant le Fonds Vert en 2017-2018
65. Cadre de gestion relatif au Fonds Vert, grille d'évaluation des projets et les objectifs poursuivis pour 2017-2018.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 1  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
- b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
- c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

A) et B) Liste des membres du conseil d'administration nommés en 2017

Nom	Fonction	Rémunération 2017-2018*	Durée du mandat
Robillard, Gilles	Président	0 \$	3 ans
Chagnon, Sylvie	Présidente-directrice générale	160 445 \$	5 ans
Beauchesne, Patrick	Administrateur	0 \$	3 ans
Monty, Luc	Administrateur	0 \$	3 ans
Lacroix, Marc	Administrateur	0 \$	3 ans
Akian, Olivier	Administrateur	0 \$	3 ans
David, Mylany	Administratrice	0 \$	3 ans
Latkovic, Ljiljana	Administratrice	0 \$	3 ans
Savard, Christian	Administrateur	0 \$	3 ans

\*Les membres du conseil d'administration ne reçoivent pas de salaire pour leur fonction à titre de membre du conseil d'administration, excepté pour la Présidente-directrice générale.

C) Leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

Frais de déplacement, d'allocation, de repas et de représentation :

5 824,61 \$ (montant avant taxes)

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 2**  
**2<sup>e</sup> GROUPE DE L'OPPOSITION**

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018.

Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS	NOM DU FOURNISSEUR	COÛTS DIRECTS*	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Access : Concepteurs ; Requêtes et automatisation	AFI Expertise	280 \$	1
Formation Générale GES	MDDELCC	0 \$	3
Être plus stratégique dans ses rédactions	Centre de leadership en développement des compétences	295,00 \$	1
Forum Science Environnement « Une incursion dans le marché du carbone »	MDDELCC	0 \$	2
Webinar HEC Montreal, « Life cycle assessment of GHG emissions from diesel and natural gas used in freight transportation: a comparison of American and Canadian models »	HEC Montreal	0 \$	1
Mini-colloque de l'IAPQ, « Apprivoiser notre complexité : l'efficacité en 3D »	Institut d'administration publique de Québec	100 \$	2
Access – Cours de base	AFI Expertise	250 \$	1

Présentation de la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying	Commissaire au lobbying du Québec	0 \$	2
Répondant en éthique dans la fonction publique (3 jours)	Secrétariat du Conseil du trésor	0\$	1
Avocats, société et politique au Québec	Barreau du Québec	0\$	1
Les aspects légaux d'une vente de crédit carbone (Écocredit) sur le marché volontaire (non réglementé)	Langlois Avocats S.E.N.C.R.L.	0 \$	1
Le droit : Un frein ou un accélérateur au transport?	Langlois	0 \$	1
Decarbonising Freight Transport: a review of the technical, operational and managerial options - Webinaire	HEC	0 \$	1
Se préparer à une commission parlementaire	MCE	0 \$	1
« Québécois, notre façon d'être Canadien » : Politique d'affirmation du Québec et des relations canadiennes.	MCE	0 \$	1
L'exercice du Leadership	MCE	0 \$	1
Sommet sur l'Énergie à Montréal	Évènements Les Affaires	995 \$	1
Politique énergétique 2030	Conseil du patronat du Québec	49,54 \$	1
Éthique et code de déontologie au Conseil de gestion du Fonds vert	CGFV	0 \$	8

**\*Coûts directs : Coût du formateur, coût de l'inscription, coût de location**

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 3**  
**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

Sommes dépensées en 2017-2018 (et prévisions pour 2018-2019) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

---

<b>Catégories</b>	<b>Sommes dépensées 2017-2018 (CGFV)</b>
Entretien et support des logiciels	0 \$
Matériel (achats logiciels et matériel)	20 675,52 \$
Services professionnels – Interne	20 500,00 \$
Services professionnels - Externe	0 \$
Services professionnels - CSPQ	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>41 175,52 \$</b>

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 4  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2017-2018, en indiquant pour chacun :**

- a) son mandat;**
  - b) la liste des membres ;**
  - c) le budget dépensé;**
  - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;**
  - e) les résultats atteints.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 13 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 5**  
**2° GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2017-2018 en comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.**

---

Il n'y a qu'un seul employé occasionnel au Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) sur un total de 11 employés. Comme le CGFV a été créé en avril 2017, aucune comparaison ne peut être effectuée avec les cinq années financières précédentes.

Aucun employé occasionnel n'est devenu permanent depuis la création du CGFV.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 6  
2° GROUPE D'OPPOSITION**

**Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2017-2018. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.**

**Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 36 des renseignements généraux. Pour ce qui concerne les demandes de compressions de dépenses, le Conseil de gestion du Fonds vert n'en a pas reçu.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 7  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2017-2018, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.**

---

Aucun sondage n'a été effectué en 2017-2018.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 8  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2017-2018 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.**

---

Les avis juridiques demandés par le ministère, les organismes qui en relève ou le cabinet de la ministre sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la Charte des droits et des libertés de la personne et ne peuvent être communiqués.

Pour ce qui est des autres avis, vous référer à la réponse de la question 7 des renseignements généraux.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 9  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2017-2018. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.**

---

Aucun frais de traduction de documents n'a été assumé par le Conseil de gestion du Fonds vert.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 10  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec, par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2017-2018.**

---

En 2017-2018, le Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) a donné trois mandats à la Société québécoise des infrastructures pour permettre l'aménagement des locaux du CGFV suite à sa création en avril 2017, au montant total de 4 152,53 \$.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 11  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :**

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;**
  - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;**
  - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;**
  - d) la liste des concours qui ont pris fin.**
- 

Aucun concours n'a été réalisé en 2017-2018 par le Conseil de gestion du Fonds vert.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 12  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2017-2018 :**

- **le nom de toutes les campagnes;**
- **les coûts de ces campagnes;**
- **le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;**
- **les dates de diffusion de la campagne;**
- **les objectifs visés par chaque campagne.**

---

Aucune campagne de publicité et de sensibilisation n'a été réalisée pour l'année 2017-2018 par le Conseil de gestion du Fonds vert.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 13**  
**2° GROUPE DE L'OPPOSITION**

**Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2017-2018 :**

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;**
  - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;**
  - c) le montant qui leur a été accordé.**
- 

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette question puisqu'il ne gère aucun programme.

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
  - b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
  - c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.
  - d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
  - e) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
- 

a) Le CGFV compte, au 31 mars 2018, 1 seul employé affecté aux communications et/ou aux affaires publiques.

b) Aucun montant en communication n'a été dépensé par le Conseil de gestion du Fonds vert.

c) Indéterminé.

d) Le Conseil de gestion du Fonds vert n'a aucune dépense en veille médiatique. Voir référence à la question générale numéro 27.

e) Le Conseil de gestion du Fonds vert n'est pas concerné par cette sous-question.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 15  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).**

---

L'information permettant au Conseil de gestion du Fonds vert de répondre à cette question n'est pas disponible.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 16  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2011-2012 à 2017-2018, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2018-2019.**

---

Le Conseil de gestion du Fonds vert n'a pas de créances et/ou amendes à recouvrer.

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 18**  
**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, indiquer :**

- a. l'objectif des consultations;**
  - b. le moyen utilisé;**
  - c. les dates de rencontres;**
  - d. les communautés et les personnes consultées;**
  - e. les résultats des consultations;**
  - f. les montants afférents.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 14 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 58  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

Le nombre d'effectifs (ETC) attiré à la gestion du Fonds vert en 2017-2018, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.

---

Les coûts relatifs à la gestion du Fonds vert pour le Conseil de gestion du Fonds vert sont les suivants :

**Répartition des effectifs dédiés pour 2017-2018 :**

<b>Effectifs affectés à la gestion du Fonds vert au CFGV</b>	<b>Nombre d'ETC</b>	<b>Masse salariale en M\$</b>
Employés permanents	10	0,441
Employé occasionnel	1	0,001
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>0,442</b>

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 59**  
**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**La liste de tous les contrats avec des entreprises et/ou des consultants externes en lien avec la gestion ou relatif à des travaux de recherche ou d'analyse concernant le Fonds Vert en 2017-2018. Fournir:**

- a) le nom de l'entreprise ou du consultant;**
  - b) le montant du contrat;**
  - c) la date de signature du contrat;**
  - d) la durée du contrat;**
  - e) le détail du travail fourni et/ou du livrable déposé.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Concernant la gestion du Fonds vert, fournir :

- a) Tous les cadres de gestion relatifs au Fonds vert depuis sa mise en place en 2006;
- b) Pour 2017-2018, la grille d'évaluation des projets;
- c) Pour 2017-2018, les objectifs poursuivis.

- 
- a) Le cadre de gestion relatif au Fonds vert est présentement en ligne sur le site Web du Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) à l'adresse suivante :  
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/cgfv/documents/cadre-gestion.pdf>

Le cadre de gestion s'adresse aux Partenaires impliqués dans la gestion de programmes, de mesures et de plans d'action financés par le Fonds vert. Il établit les principes directeurs et les mesures de contrôle qui permettent d'assurer une saine gestion du Fonds vert et d'uniformiser les pratiques d'affaires. Ce cadre s'inspire d'une gestion axée sur les résultats et il met en pratique divers aspects liés à la détermination des objectifs, à l'allocation des fonds et à leur suivi, à la reddition de comptes et à l'évaluation. Enfin, les éléments contenus dans ce cadre facilitent l'évaluation de la contribution du Fonds vert aux objectifs gouvernementaux.

- b) Les projets financés par le Fonds vert sont évalués en fonction du Cadre de gestion du Fonds vert et des obligations découlant des ententes administratives conclues entre le CGFV et ses partenaires dans la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur le changements climatiques. La grille d'analyse utilisée est jointe en annexe du Cadre de gestion.
- c) Avec la création du CGFV, le gouvernement s'est doté d'une structure de gouvernance et d'un cadre de gestion plus clairs pour mieux atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques, et qui sont appuyés par les investissements réalisés par le Fonds vert :
  - La création du CGFV a notamment permis d'instaurer une structure de gouvernance indépendante des ministères et organismes bénéficiaires des sommes du Fonds vert, afin d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure coordination des projets mis en place. Elle permet également d'assurer une meilleure gouvernance du Fonds vert afin que les programmes qui sont mis en place soient les plus pertinents en matière de lutte contre les changements climatiques et maximisent les réductions de gaz à effet de serre au Québec.
  - Cette nouvelle gouvernance entraîne plus de rigueur et de transparence, ainsi qu'une reddition de comptes améliorée du Fonds vert.
  - La mission du CGFV est d'encadrer la gouvernance du Fonds vert et d'assurer la coordination de sa gestion dans une perspective de développement durable, d'efficacité, d'efficience et de transparence.
  - Le CGFV privilégie une gestion par projet, axée sur les meilleurs résultats à obtenir en lien avec sa mission, les orientations et les objectifs gouvernementaux.

Dans un premier temps, le CGFV s'est attaqué à dresser un état de la situation. Cette première étape aura également été l'occasion de prendre contact avec l'ensemble des M/O partenaires. Parallèlement, le CGFV a également travaillé à la construction de sa propre équipe, composée de 11 ETC au 31 mars 2018, ainsi qu'à la mise en place de la gouvernance de son conseil d'administration. Depuis, des principes de gouvernance ont été instaurés, notamment par la mise à jour du *Cadre de gestion du Fonds vert* et les ententes avec les M/O partenaires ont été entièrement renouvelées. L'élaboration du Plan stratégique du CGFV a également été débutée et devrait être complétée au cours du printemps 2018.